



Réservé à l'administration
NOM
PRENOM

2017 - 2018

DOSSIER INSCRIPTION



VALABLE POUR :

LES PERISCOLAIRES ET TAP

CHANTERAC-ST GERMAIN DU SALEMBRE- ST AQUILIN-LEGUILLAC DE L'AUCHE
ALSH « LES LUCIOLES » CHANTERAC LES MERCREDIS
ET VACANCES

**Accueil multi sites de la
COMMUNAUTE DE COMMUNES ISLE VERN SALEMBRE**

Chantérac	05 53 81 55 09
St Aquilin	05 53.05.86.25
St Germain du S.	06 30 83 86 69
Léguillac	05 53 54 61 85.

Courriel : alshchanterac@ccivs.fr

Fiche sanitaire de l'enfant

Assurance

Assurance responsabilité civile (nom et adresse) :

.....

N° de contrat :

(Merci de joindre une attestation)

Médical

Médecin

traitant :  :

Adresse :

Vaccinations obligatoires

Date de vaccination : DT coq Polio : **(Joindre une photocopie)**

Votre enfant porte-t-il des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives ou dentaires ... ? Oui non

Si oui, précisez :

Doit-il les porter pour toute activité : oui non

Problèmes de santé particuliers à nous

signaler :

.....

Votre enfant est-il :

Asthmatique : oui non

Allergique : oui non

Selon le cas,

précisez :

L'enfant fait-il l'objet d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ? oui non

(Si oui, le communiquer au directeur de l'accueil)

N° de téléphone en cas d'urgence :

Père : domicile :

Portable :

Travail :

Mère : domicile :

Portable :

Travail :

Autres :

Nom : lien de parenté :  :

Nom : lien de parenté :  :

(Cocher le numéro à appeler en priorité)

Droit à l'image

J'accepte que mon enfant soit photographié dans le cadre des activités Extra & Périscolaires et des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et que ces photos puissent être exploitées dans le cadre des moyens de communication utilisés par l'ALSH, la Mairie et la Communauté de Communes (journal local, blogs de la commune, site internet de la Communauté de Communes...) oui non

Autorisation de déplacement

J'accepte que mon enfant effectue des sorties à pied dans le cadre des activités Extra & Périscolaires et des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Ces sorties pourront avoir lieu sur différents sites de la Commune (Stade, terrain de jeux, aire de jeux, gymnase, bibliothèque, centre multimédia, piscine, salles intercommunales) ainsi qu'en forêt et toutes autres nécessitant un transport en bus. oui non

Autorisation en cas d'urgence

Je soussigné(e),..... (nom et prénom du parent ou du tuteur responsable) autorise le personnel d'encadrement à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant (soins par un médecin, hospitalisation vers l'établissement le plus proche).

Autorisation exploitation informations

J'autorise à utiliser les informations sur le site CAF PRO à partir de mon numéro d'allocataire et imprimer les documents pour les besoins du service. (Site pour obtenir votre quotient familial pour la facturation)

Oui Non

Fait à..... Le.....

Signature

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'Accueil Extra & Périscolaire et des Temps d'Activités Périscolaires et m'engage à le respecter et à signaler tout changement relatif à cette fiche de renseignements.

Date :.....

Signature du ou des responsable(s) légal (aux),

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Documents communs à l'Accueil de Loisirs Extra & Péri-scolaire et aux Temps d'Activités Péri-scolaires

- Fiche de renseignements complétée et signée.
- Attestation d'assurance responsabilité civile de l'enfant en cours de validité.
- Photocopie des vaccinations obligatoires à jour.
- Si l'état de santé de votre enfant nécessite la prise de médicaments pendant les temps d'activités, joindre une photocopie du projet d'accueil individualisé (PAI).
- En cas de divorce ou de séparation, photocopie du jugement indiquant le droit de garde de l'enfant.

Documents supplémentaires spécifiques à l'Accueil de Loisirs Extra & Péri-scolaire

- Attestation de la caisse d'assurance maladie de la personne qui couvre l'enfant.
- Justificatif du quotient familial communiqué par la CAF ou pour les familles non allocataires CAF, l'avis d'imposition sur les revenus de l'année N-2.
- Notification CAF « Aides aux temps libres » de l'année en cours.
- Bon Vacances temps libre MSA « Journées Accueil de Loisirs Sans Hébergement.
- Attestation de prise en charge directe par le Conseil Général de la Dordogne pour les agents départementaux.

MODES DE PAIEMENTS

Pour faciliter vos paiements, vous pouvez bénéficier du prélèvement automatique : Entièrement gratuit, il suffit de joindre au dossier l'imprimé d'autorisation de prélèvement accompagné d'un relevé d'identité bancaire.

Le prélèvement s'effectuera tous les 10 du mois suivant la facturation et pourra être stoppé à tout moment sur simple demande. Le choix du prélèvement vous permettra d'opter pour une solution simple et sécurisée.

Malgré tout, le paiement en espèces ou par chèques est toujours possible mais **uniquement auprès du Trésor Public situé place du 14 Juillet 24110 Saint-Astier.**

(La facturation concernera l'Accueil de Loisirs Extra & Péri-scolaire, la Restauration Scolaire et l'étude surveillée, le T.A.P étant gratuit.)

Merci de bien vouloir **compléter, joindre les documents et signer le dossier**, dans le cas où votre enfant serait amené à fréquenter l'une des deux activités (**Accueil Extra & Péri-scolaire et TAP**).

A remettre impérativement à la Directrice et Référente des TAP durant les heures d'ouverture de l'ALSH « Les Lucioles » LE BOURG 24190 Chantérac/ Tél : 09.62.53.50.32

Courriel : alshchanterac@ccivs.fr ou auprès du référent péri-scolaire (sauf St Vincent)

Au plus tard le premier jour de fréquentation de votre enfant.

Merci pour votre compréhension.

**[Directrice de l'ALSH, Responsable péri-scolaires Multi-sites et Référente des T.A.P:](#)
[SYLVESTRE SANDRA](#)**